



COMMUNIQUE DE PRESSE
FINISTERE :
STOP A LA SURENCHERE
DEMAGOGIQUE,
RETOUR A L'ETAT DE
DROIT
ET A UNE PREVENTION DE
LA RECIDIVE EFFICACE



Nous n'écrivons pas ceci pour déplaire, mais pour regarder en face ce qui est :

Voici quelques semaines que notre ministre a débuté son calendrier de l'avent des annonces en matière de politique pénale grâce à une méthode qu'il pense efficace : flatter les peurs et attiser les crispations corporatistes. Chaque jour une nouvelle idée est annoncée par voie de presse ou par le porte-parole du ministère, sans aucune consultation des agents de terrain qui tentent, au quotidien, de bien faire leur travail et qui restent en poste parce qu'ils espèrent encore servir l'intérêt général.

Ces annonces ne sont basées sur aucune recherche criminologique ni aucune expérience en la matière. Elles répondraient au fameux "bon sens" qu'il serait le seul à avoir. Avant lui rien n'était fait, après lui tout sera défait.

Ces annonces mettent violemment à mal l'Etat de droit : nous rappelons que l'autorité judiciaire est garante des libertés individuelles et fait appliquer la loi. A ce titre, elle peut être amenée à prononcer des permissions de sortir sur avis des services de l'administration pénitentiaire.

S'ajoute maintenant une redoutable comitologie administrative, propre à certaines directions interrégionales, dont la dernière émanation est la mise en place de commission *ad hoc* de soutien. Ainsi, certains services administratifs s'octroient un pouvoir réglementaire en dehors de tout cadre légal, sous prétexte de responsabilités "*politiques*" vis-à-vis de l'opinion publique. Quitte à infantiliser les directeurs et les professionnels qui oeuvrent quotidiennement sur le terrain pour assurer un service public de qualité, qu'il soit judiciaire ou pénitentiaire.

L'expertise des personnels du ministère de la justice et des magistrats, leur adaptabilité et leurs initiatives, ne sont visiblement pas un sujet de préoccupation politique. Ils vivent désormais dans la peur d'être mis en cause, se font auditionner des heures ou limoger lorsqu'une personne sous main de justice ne respecte pas ses obligations. Nous tenons

toutefois à rappeler que les fonctionnaires de ce ministère savent rendre des compte sur leur action au quotidien et assumer leurs décisions, à condition que leur travail et la complexité des prises en charge fasse l'objet d'un travail de pédagogie et non de caricature.

Pour ce faire, il faudrait effectivement sanctuariser des budgets dédiés à la prévention de la récidive, des magistrats de l'application des peines et greffiers supplémentaires plutôt que de financer un cocktail à Paris alors que les services judiciaires et pénitentiaires sont exsangues. Cette réalité est malheureusement rendue inaudible par des annonces de nouveaux "gadgets" à installer dans les détentions pendant que les collègues n'ont pas de renforts en coursives, ni même de papier pour travailler. Sans parler des conditions indignes de détention qui perdurent pour installer de nouveaux quartiers haute sécurité, même s'ils sont presque vides. Peu importe s'il faut sacrifier la sécurité collective et le travail sur la sortie de la délinquance, pourvu qu'on affiche des mesures répressives.

La liste est longue et la démagogie omniprésente. Il reste toutefois, au sein de ce ministère, des magistrats et des fonctionnaires qui continuent de croire, alors qu'ils sont de plus en plus mis en cause dans l'exercice de leur missions, que l'intérêt général dépasse les intérêts particuliers ou personnels. Ce sont ces mêmes agents qui sont en première ligne, qui sont également les plus exposés et qui tiennent, en fin de compte, une cocotte minute prête à exploser.

En nos grades et qualités, il ne nous appartient pas de porter le message politique de notre ministre contrairement à ce qu'indiquent certains hiérarques, ceux-là même qui nous invitent à démissionner de la fonction publique si cette politique ne nous convient pas.

Nous dénonçons cette situation et demandons : la suppression des "commissions ad hoc de soutien" gérant les permissions de sortir, la sanctuarisation des budgets de fonctionnement des tribunaux, des SPIP et des établissements, la suppression des cocktails déjeunatoires à Paris, que notre ministre se forme en criminologie, le retour à un climat de confiance envers les personnels, un vrai projet pénitentiaire qui n'opposerait pas garde et réinsertion mais qui aurait pour visée unique de prévenir la récidive.

Brest le 11/12/2025